

Attestation mensuelle de présence

Mois de ☐ 2026 ☐ 2027

- ☐ pour versement de gratification
- ☐ pour remboursement de frais de transport

(Cocher l'une et/ou l'autre case)

A compléter et à signer par le tuteur de stage le 1^{er} jour de chaque mois de stage pour attester des heures effectuées le mois précédent et à déposer [ICI](#) pour signature de la direction de l'IPGP et mise en paiement.

Format nom du fichier : mois_année_NOMstagiaire (ex pour janvier : 01_26_DUPONT).

Les attestations incomplètes, incorrectes ou hors délai seront traitées le mois suivant.

Un retard conséquent sur le versement de la gratification et/ou du remboursement des frais de transport du stagiaire sera à prévoir. Merci donc d'accorder une attention particulière à cette attestation.

NOM et prénom du Stagiaire :

Nom et prénom du Tuteur de stage :

Dates du stage (indiquées sur la convention de stage)

du / / 202... au/...../202...

Le Tuteur de stage atteste que le stagiaire a effectué :

Nombre de jours de présence effective durant le mois (voir Annexe 1) : jours

Nombre d'heures de présence durant le mois (nbre de jours X 7h) : heures

Nombre de jours d'absence durant le mois : jours

NOM et prénom du responsable des crédits :

Fait à Paris, le / /

Signature du tuteur de stage

Signature du directeur de l'IPGP

Annexe 1

- Pour le nombre de jours ouvrés pour un mois complet de stage, voir ci-dessous.
- Pour le nombre de jours ouvrés pour un mois incomplet de stage, un outil pour calculer le nombre de jours entre 2 dates [ICI](#).

	jours	jours ouvrés	Heures 7h/j
septembre 2026	30	22	154
octobre 2026	31	22	154
novembre 2026	30	20	140
décembre 2026	31	22	154
janvier 2027	31	20	140
février 2027	28	20	140
mars 2027	31	22	154
avril 2027	30	22	154
mai 2027	31	19	133
juin 2027	30	22	154
juillet 2027	31	21	147
août 2027	31	22	154
septembre 2027	30	22	154